

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.13/09

Liens particuliers

M. Dominique Baettig, UDC

Le Conseil communal répond comme suit à la question écrite :

Les relations qu'entretient le Conseil communal avec les différentes communautés étrangères (italienne, espagnole, portugaise, albanaise, etc.) ont pour principal objectif de faire en sorte que ces communautés s'intègrent au mieux dans notre ville. Ces communautés souhaitent aussi, et c'est tout à leur honneur, garder des liens avec leur propre culture, et notamment transmettre à leurs enfants les bases de celle-ci. Ainsi, nous aurons la chance d'avoir à Delémont de nombreux jeunes ayant à la fois des connaissances culturelles de leur pays d'origine et celles de notre pays. Ils seront en outre dotés de connaissances linguistiques multiples leur permettant d'affronter les défis à venir.

Autres questions posées :

"Comment et à quel prix et à quelles conditions a été cédé le nouveau centre communautaire New Born ?"

Le cercle New Born est un établissement privé qui n'a reçu aucun soutien financier de la part de la Commune.

"Y aurait-il un lien avec le taux élevé de naturalisations à Delémont des membres de cette communauté ?"

Non.

"Combien de naturalisés ont la double nationalité ?"

Seuls quelques rares pays n'acceptent pas la double nationalité. Par conséquent, la très grande majorité des naturalisés sont binationaux.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 11 janvier 2010